

Ce médicament tue-t-il certains malades du coronavirus ?

Chère lectrice, cher lecteur,

Un scandale serait sur le point d'éclater en France à cause d'un médicament utilisé chez les malades du coronavirus : le **Rivotril**.

Bizarrement, aucun grand média n'en a encore parlé.

Habituellement, ce médicament est utilisé en France uniquement en cas d'épilepsie.

En temps normal, il ne peut être prescrit que sous **ordonnance surveillée**, et seulement par un spécialiste en neurologie, car il y a un très gros risque de dépendance, et une trop forte dose peut même entraîner le coma.

Seulement, un décret du gouvernement daté du 28 mars, a autorisé une utilisation massive de ce médicament en cas d'infection au coronavirus, comme vous pouvez le voir ci-dessous :

Pour plus de détail, le décret est accessible en entier sur le site gouvernemental Légifrance ([vous pouvez le consulter ici](#)).

En bref, les autorités autorisent les pharmacies à délivrer du Rivotril aux personnes infectées par le Covid-19, en cas de dyspnée ou de détresse respiratoire.

Problème : le Rivotril est **fortement contre-indiqué en cas d'insuffisance respiratoire grave**, comme le précise la base publique des médicaments française^[1] :

Or on sait que les personnes gravement atteintes par le coronavirus souffrent très souvent de difficultés respiratoires, au point parfois d'être mises sous assistance respiratoire.

On peut donc non seulement s'interroger sur l'intérêt de prescrire un médicament strictement réservé à l'épilepsie chez des malades qui respirent mal, et surtout...

...sur les risques que peuvent avoir un tel traitement chez ces personnes ?

Le Rivotril ne devrait donc jamais être utilisé dans cette situation.

Comment expliquer alors cette soudaine autorisation ?

Alliance Vita, une association du mouvement pro-vie en France qui milite contre l'euthanasie, vient apporter un élément de réponse : « *Cette dérogation vise clairement à offrir un produit aux médecins confrontés aux fins de vie de patients* »

en détresse respiratoire aiguë. Ce médicament est en effet susceptible d'être utilisé comme un sédatif, selon les recommandations de la SFAP (Société française d'accompagnement et de soins palliatifs)^[2]. »

Alliance Vita craint qu'une utilisation abusive du Rivotril soit faite dans le cadre de la crise du coronavirus : *« L'association met donc en garde contre le possible détournement – conscient ou inconscient – d'un médicament qui peut, s'il est mal utilisé, devenir l'agent d'une euthanasie qui ne dit pas son nom. »*

Certaines personnes vont encore plus loin, et pensent qu'il s'agirait carrément d'une volonté déguisée de libérer des lits dans les hôpitaux^[3].

Espérons que les autorités nous donnent rapidement une explication plus convaincante...

Amicalement,

Florent Cavalier